

MERCREDIS

7h30 - 18h30

3-14 ans

**PLAQUETTE DE RESERVATIONS
DU 15 MAI AU 5 JUILLET 2024**

**A Retourner avant le 12 Avril 2024
après de la direction.**

HORAIRES D'ACCUEIL

Accueil du matin : garderie de 7h30 à 8h / accueil de loisirs de 8h à 9h30

Accueil du midi : matin de 11h45 à 12h15 / Après midi de 13h à 13h45

Accueil du soir : accueil de 16h30 à 18h / garderie de 18h à 18h30

EQUIPE D'ANIMATION

Direction : MENOT David Directrice adjointe/animatrice : Gaëlle DUFOUR

Equipe d'animation : Sophie DOYEN - Sandrine PRADERIE - Delphine DARBAS -

Julie SGARBI - Coralie SEGERAL - Natacha ALTES-DRUART—Elisa SOBRYS

TARIFS

Quotient Familial	Journée		Journée		Demi-journée		Demi journée	
	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL
De 0 à 400€	6.00€	2.00€	5.00€	1.00€	5.50€	1.50€	3.50€	1.50€
De 401€ à 700€	5.50€	2.50€	4.50€	1.50€	4.50€	1.50€	2.50€	1.00€
De 701€ à 800€	5.00€		4.00€		3.00€		2.00€	
De 801€ à 1000€	7.00€		6.00€		3.50€		2.50€	
De 1001€ à 1250€	9.00€		8.00€		4.50€		3.50€	
De 1251€ à 15000€	11.00€		10.00€		5.50€		4.50€	
+ de 1500€ ou non fourni	14.00€		13.00€		7.00€		6.00€	

Pour les familles n'habitant pas Le Grand Périgueux et dont les enfants ne sont pas scolarisés dans l'agglomération, une majoration de 50% est appliquée.

MODIFICATION ET ANNULATION

- Vous pouvez désinscrire vos enfants **PAR ECRIT** jusqu'au **vendredi 17h précédent la journée annulée**. (bulletin d'annulation, mail ou papier libre). Toute absence non justifiée sera facturée (ATL non déduites). En cas de maladie, ou évènement exceptionnel, merci de nous prévenir dès que possible. Un justificatif vous sera également demandé.

MODALITÉS DE RÉSERVATIONS

Pour être accueillis, les enfants devront avoir un dossier d'inscription 2023-2024 complet.

Afin de pouvoir répondre favorablement au maximum de demandes de réservations, nous vous demandons de retourner le bulletin ci-contre ou d'effectuer votre demande par mail avant la date indiquée.

La priorité est donnée aux familles qui habitent ou dont les enfants sont scolarisés sur les communes de Razac sur l'Isle, Annesse et Beaulieu, et la Chapelle Gonaguet (Cf Règlement Intérieur)

PROGRAMME ET ORGANISATION

L'équipe d'animation met en place un projet d'animation qui allie des activités sur la journée et des projets sur plusieurs mercredis. Le programme sera communiqué au retour des vacances, et vous pourrez le retrouver chaque mercredi à l'entrée de l'ALSH.

Les enfants seront répartis par groupe en fonction du nombre et de l'âge, et seront encadrés par un binôme d'animateurs. Ils auront la possibilité de faire le choix de leurs activités parmi celles présentées par leurs animateurs référents.

MERCREDI 22 MAI



Dans le cadre du passage de la flamme olympique en Dordogne, le groupe **des CE2-CM1-CM2** se déplacera toute la journée à Agonac pour participer à cet événement. Une information plus précise sera communiquée aux familles concernées.

- **ALSH L'Isle aux Enfants**

6. avenue des platanes 24430 RAZAC SUR L'ISLE - TEL 09.61.60.91.66 / 06.83.41.60.17.
mail : alsh.razac@grandperigueux.fr

- **CA Le Grand Périgueux - Service Enfance**

255 rue Martha Desrumeaux 24000 PERIGUEUX - TEL 05.24.13.83.30.

Vous pouvez également télécharger le bulletin de réservation et les programmes sur le site internet du Grand Périgueux www.grandperigueux.fr rubrique Centre de Loisirs

BULLETIN DE RÉSERVATIONS

NOM DE L'ENFANT	PRENOM	AGE	CLASSE	ECOLE

Je soussigné M _____

responsable légal, désire réserver une place aux dates suivantes:

	Journée entière	1/2 journée avec repas		1/2 journée sans repas	
		Matin + Repas	Repas + A-M	Matin Sans repas	A-M Sans repas
1er mai	<i>férié</i>	<i>férié</i>	<i>férié</i>	<i>férié</i>	<i>férié</i>
8 mai	<i>férié</i>	<i>férié</i>	<i>férié</i>	<i>férié</i>	<i>férié</i>
15 mai					
22 mai					
29 mai					
5 juin					
12 juin					
19 juin					
26 juin					
3 juillet					

Mettre une croix dans la case désirée.

Fait à _____ le / /

Signature des responsables légaux :

A retourner avant le **12 Avril 2024** auprès de la direction de l'ALSH de Razac sur l'Isle